

Bassins pense à ses enfants

La commune du pied du Jura a un projet d'accueil de jour pour aider les parents à concilier famille et travail. Une idée novatrice et intéressante.

PARASCOLAIRE Ça bouge — encore — du côté de Bassins. En matière de parascolaire, la commune du pied du Jura innove. Elle entend offrir un accueil de jour aux enfants scolarisés du CIN (4-6 ans) jusqu'au CYP2 (10 ans), avant, pendant et après l'école; soit de 6 h 30 à 8 h 30, de 11 h à 14 h et de 15 h 30 à 18 h 30. Une démarche qui fait école dans d'autres cantons, notamment outre-Sarine.

A l'OFAS de se prononcer

La parole à Didier Lohri, le remuant et entreprenant syndic de Bassins: «Nous avons, évidemment, dûment informé le groupement scolaire de notre projet. Il s'inscrira en complément à ce que fait Begnins. Nous effectuons notre tentative à titre individuel, mais nous permettrons aux habitants de Le Vaud, de Marchissy et de Burtigny d'en profiter.»

Les places d'accueil seront au nombre de 20, pas forcément fixes. Deux locaux, situés près des bâtiments communaux, sont prévus à cette affectation. Le premier est une ancienne classe de 90 m². Le second est le foyer de la grande salle dont la superficie est de 120 m². Il est doté de cuisines. Les enfants pourront ainsi prendre leur repas de midi. Le concept est budgétisé à environ 120 000 francs. Les habitants sont suspendus à l'acceptation de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). En cas d'aval, un montant annuel de 3000 francs sera alloué par place d'accueil (soit 60 000 francs au total), et ce pendant trois ans.

La commission qui a planché sur le projet a mis les bouchées doubles. La Confédération s'est engagée le 9 décembre dernier à encourager la création de places pour l'accueil de jour dans le but

d'aider les parents à mieux concilier famille et travail ou formation. Et les requêtes doivent parvenir à Berne jusqu'au... 28 février. Chaque fois, l'OFAS demandera l'avis du canton avant de décider de l'octroi de subventions. En cas de refus, un recours au Département fédéral de l'intérieur est possible.

A Bassins, ce dessein participe de la même intention que la réalisation d'une piscine: «Maintenir les habitants (2500 au total) dans le haut et, par conséquent, leur offrir des structures et des infrastructures adéquates. Et Didier Lohri de conclure: nous sommes dans l'attente de la décision de l'OFAS. Mais, quelle qu'elle soit, nous avons la volonté de réaliser notre objectif. Nous trouverons donc le financement pour l'atteindre.» Rendez-vous est pris pour la rentrée scolaire en août.

Patrick Testuz



Georges Meyrat-a



Didier Lohri,
syndic
de Bassin

«Nous sommes dans l'attente de la décision de l'OFAS. Mais, quelle qu'elle soit, nous avons la volonté de réaliser notre objectif»